



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE - Prochaines réunions
2. A VOS AGENDAS !
3. COMITE DIRECTEUR – Réunion du 10 octobre 2022
4. COMMISSION APPEL des LITIGES – Réunion du 13 octobre 2022
5. PROGRAMMATION des MATCHS en RETARD
6. GESTION DES LITIGES – Restreinte du 14 octobre 2022
7. ETHIQUE – Réunion du 29 septembre 2022
8. COMMISSION FOOTBALL ANIMATION – Coupe Pitch
9. COMPETITIONS JEUNES
10. COMPETITIONS DEVELOPPEMENT FUTSAL
11. COMPETITIONS FEMININES
12. COUPES JEUNES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **VENDREDI 21 OCTOBRE** (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 16 OCTOBRE 2022**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **VENDREDI 28 OCTOBRE** (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 23 OCTOBRE 2022**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



A VOS AGENDAS



L'Assemblée Générale du District Artois se tiendra le

SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 à 10 heures (pointage de 8 heures 30 à 9 heures 30)

Espace les 3 Rivières – Place de la Gare – 62161 MAROEUIL

Dès maintenant, réservez cette date !

La convocation et l'ordre du jour ont été envoyés par notification.

Evelyne BAUDUIN
Présidente du District



COMITE de DIRECTION



Réunion du : Lundi 10 octobre 2022

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN -

Présents : Mme Delphine BRESA –
MM. Daniel SION – Richard RATAJCZAK – Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN
– Alain DELHAYE – Jean DENEUVILLE – Eric GOOSSENS – Denis LAMORILLE – Gaël
MOLLET – Marc TINCHON – Serge PAUCHET – Pascal WATTEL -

Excusés : Mmes Nathalie COCKENPOT – Micheline GOLAWSKI -
MM. Chouki BELLA – Didier CLAY – Serge HERMAN – Francis LEYVAL -

✓ Approbation du PV de la réunion du **22 Août 2022** paru sur l'Hebdo Foot Artois n° 798 du **30 Août 2022**.

✓ Les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances aux familles de **Monsieur Jean Pierre WYCKAERT**, Président de l'**USO BRUAY** et de **Monsieur Serge DUMOULIN** dirigeant de **BEAUMETZ SAF** et père de REMY arbitre du district.

✓ Le Comité Directeur valide les différentes commissions dont les compositions paraîtront sur le site du District et enregistre la démission pour raison de santé de **Monsieur Jacques PENNING** ainsi que celle de **Monsieur Pascal LEPROVOST** suite à déménagement.
Nous les remercions tous deux, pour leurs nombreuses activités au sein du district pendant de longues années.

✓ Les membres du Comité Directeur félicitent le **SC FOUQUIERES** pour sa brillante participation au 5^{ème} tour de la Coupe de France contre l'**USL DUNKERQUE** et souhaitent bonne chance aux clubs qualifiés pour le 6^{ème} tour : l'**US VIMY**, le **STADE BETHUNOIS**, l'**US BIACHE**, les **CARABINIERS** de **BILLY MONTIGNY** et la **JS ECOURT**.

DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

› Après avoir pris connaissance des divers courriers reçus de clubs, du PV de la réunion des clubs futsal et compte tenu des interventions du Président de la CAA et du Président de la Commission futsal, il est décidé :

- Que le temps de jeu des rencontres de D1 Futsal sera pour l'actuelle saison de 2 périodes de 20 minutes de jeu effectif avec chronométrage électronique
- Que le temps de jeu des rencontres de D2 et D3 Futsal sera de 2 périodes de 20 minutes de jeu effectif pour la saison 2023 – 2024
- Pour chacune de ces compétitions il ne pourra être fait application de la disposition dérogatoire de 2 périodes de 25 minutes qu'en cas de défection du chronométrage électronique

- La mise en place d'un groupe de travail composé de Messieurs **MACIUSZCZAK, PAUCHET, DEBONNE** et **SION** pour fixer et proposer le montant des frais alloués aux arbitres qui, en attendant sont ceux figurant au PV de la réunion du Comité directeur du 22 Aout 2022

COMITE DEPARTEMENTAL

› Il a tenu son assemblée générale le **1er Octobre 2022** à **ST MARTIN** les **TATINGHEM** en présence de **Messieurs DUCHAUSSOY** et **GAMELIN** présidents d'honneur et d'une nombreuse représentation du District Artois.

Les comptes de résultat et le budget prévisionnel présentés par le trésorier ont été approuvés et les techniciens des 2 districts ont exposé les actions qui seront mises en place.

ASSEMBLEE CONSULTATIVE

› Elle s'est tenue le **20 Septembre 2022** et approuvé les comptes du district et après débat, la rédaction des 2 vœux reçus qui ont trait aux tirages des coupes.

CARTON VERT

› Cette action qui vise à mettre en valeur les comportements sportifs sera mis en œuvre sur toutes les rencontres de la catégorie U13. Tous les clubs ont été informés par courrier.

Le Crédit Agricole s'associe à cette opération.

PERSONNEL

› Un service civique dont les missions sont orientées vers le programme éducatif et les nouvelles pratiques est en activité au district depuis le **3 octobre 2022**.

› La Ligue a mis en ligne une offre d'emploi pour 4 conseillers techniques en arbitrage dont l'un exercera son activité sur les districts **COTE d'OPALE** et **ARTOIS**. Ces personnes seront en CDD

INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

› La LFA a saisi les services de la FFF au sujet des dysfonctionnements du service informatique qui pèjore fortement les compétitions. Les clubs ont la possibilité de scanner les informations de la feuille de match papier pour favoriser les transmissions.

› La migration du logiciel comptable actuel vers le nouveau système aura lieu du **6 au 12 Décembre** ; la formation du personnel du district est prévue le **13 Décembre 2022**.

› La dotation Nike est à disposition des clubs qui en font la demande. Il faut noter qu'au **4 Octobre** ; 80 clubs du district ne s'étaient pas manifestés. Un rappel va leur être adressé.

› La dotation FFF de cartes carburant va concerner 171 clubs du district (clubs ayant engagé des jeunes).

› Le week-end des bénévoles à **CLAIREFONTAINE** concernera le district les **18 et 19 mars 2023**, sachant que les critères à remplir n'ont pas encore été communiqués.

› Comme toutes les saisons la FFF organise le trophée Philippe Seguin qui vise à récompenser les actions citoyennes. Les clubs peuvent présenter leurs projets avant le **10 décembre 2022**.

› Dans le même ordre d'idées l'appel à projet « Toutes Foot » est lancé ; les inscriptions seront reçues jusqu'au **16 décembre 2022**, il s'agit d'un dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine (Augmenter le nombre de pratiquantes et favoriser la mixité dans la prise de responsabilité.

› **Nouvelles Pratiques** : Accompagnement des clubs par le BELFA au moyen de webinaires.

› **Effectifs** : A ce jour le district compte 32 814 licenciés.

ARBITRAGE

› Une convention permettant d'accélérer les enquêtes lors d'agression d'un arbitre a été signée entre l'UNAF et le procureur de la République d'**ARRAS**.

Une convention similaire doit intervenir prochainement avec la juridiction de **BETHUNE**.

› Actuellement une formation d'arbitres se déroule à **SAINT NICOLAS** et regroupe 26 stagiaires qui recevront courant octobre une formation administrative.

› En application du statut de l'arbitrage une formation tournée vers les « arbitres de club » (ex-arbitres auxiliaires) va être organisée prochainement.

La Ligue étudie les dispositions qui pourraient leur permettre sous certaines conditions de couvrir leur club, sachant qu'ils n'auront pas de licence spécifique mais recevront une carte délivrée par le district.

› A ce jour le district compte 350 arbitres à jour des différentes formalités pendant que 41 autres ne sont toujours pas utilisables.

› La commission du statut de l'arbitrage a relevé 40 clubs en situation d'infraction qui ont tous été informés par courrier. Il est rappelé qu'en application des nouvelles dispositions du statut de l'arbitrage et compte tenu des situations particulières que peuvent présenter les différents cas un arbitre ayant été envoyé en formation par un club, couvrira ce club en cas de mutation pendant 4 saisons

› La réforme des compétitions de ligue concernant les accessions de U13 en championnat de ligue U14 est susceptible d'interférer sur la désignation d'arbitres lors de la 2^{ème} phase.

Toutefois, il est demandé de formaliser les forfaits des jeunes arbitres appelés à officier à l'occasion des épreuves départementales et des finales de district

COMPETITIONS

› Les championnats seniors regroupent 307 équipes après 2 journées.

Deux tours ont eu lieu pour les coupes d'Artois et secondaires et un tour pour les coupes Plateau et Cica.

Le **30 octobre** un tour supplémentaire se déroulera pour toutes les coupes sauf la Coupe Plateau dont le 2^{ème} tour aura lieu le **1^{er} novembre**.

› Chez les jeunes le 3^{ème} tour de brassage aura lieu les **15 et 16 Octobre**. Ce brassage réunit 244 équipes. Les problèmes liés aux difficultés d'approvisionnement en carburant ont conduit le district à remettre le tour de coupe prévu les **8 et 9 octobre**.

› En football d'animation un tour Pitch a réuni 96 équipes.

Au niveau du challenge 3 journées ont eu lieu. Elles regroupent 239 équipes en U13 et 204 en U11

› Chez les vétérans 64 équipes sont engagées à 11 et 59 à 7.

› La commission de promotion du futsal chez les jeunes a organisé sur 3 sites ses journées de rentrée.

DISCIPLINE ET INCIVILITES

› Les membres sont informés des suites données par la commission fédérale des règlements et contentieux à la demande formulée par le district concernant les retraits de points. Il n'est pas recommandé de pénaliser l'équipe hiérarchique la plus élevée en cas de comportement relevant des articles 8 à 13 du barème disciplinaire d'une équipe inférieure.

La commission de discipline a procédé au retrait de 2 points avec sursis à l'encontre d'un club dans la cadre d'une infraction à ces articles.

› La suppression de l'exclusion temporaire, ajoutée aux cas d'avertissements courants a provoqué une augmentation de ce type de sanction de l'ordre de 20%

FORMATIONS

› Si les formations d'accompagnement des jeunes sont suivies avec intérêt, il n'en est pas de même pour celles réservées aux dirigeants qui connaissent une désaffection et feront l'objet d'une mutualisation ; l'an dernier 180 personnes avaient participé à ces formations au district.

ETHIQUE

› La commission éthique a ouvert une enquête à la suite de remontées mettant en cause le comportement d'un club.

› La soirée des récompenses est prévue le **24 Novembre 2022** à **ANZIN SAINT AUBIN**.

COURRIERS

› Lecture est faite des courriers reçus de **Monsieur Frédéric GAULTIER**, des clubs d'**HERSIN FUTSAL**, **SAINT VENANT FUTSAL** et **RAYA ESSARS FUTSAL**.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



PROCES VERBAL

COMMISSION APPEL DES LITIGES



Réunion du :	13 octobre 2022
à :	17 heures 45

Président :	M. Daniel SION -
-------------	------------------

Présents :	Mme Nicole DELHAYE - MM. Dominique GEENS - Éric GOOSSENS - Jean Paul TURPIN
------------	--

Excusés :	MM. Pascal QUINTIN – Claude RAMET -
-----------	-------------------------------------

ORDRE du JOUR

Appel de l'US LESTREM d'une décision du 30 septembre 2022 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs, concernant le match du 1er Tour Coupe Jean-Louis MALLEZ (25208586), US LESTREM B / UC DIVION B du 25 septembre 2022 parue le 3 octobre 2022 sur le site Internet dans le journal du District.

Décision :

La Commission des Litiges déclare :

« Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme. Après contrôle de la feuille de match SENIORS D2 – Poule A : « GUARBECQUE J.F. 1 – LESTREM U.S. 1 du 18 septembre 2022 - 1 joueur y figure et a participé ».

La Commission donne match perdu par pénalité à l'US LESTREM B sur le score de 0 – 1 et qualifie UC DIVION pour la suite de la compétition.

Droits remboursés à UC DIVION.

Amende de 80 € à l'US LESTREM

Appel de l'US LESTREM d'une décision du 30 septembre 2022 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs, concernant le match du 1er Tour Coupe Jean-Louis MALLEZ (25208586), US LESTREM B / UC DIVION B du 25 septembre 2022 parue le 3 octobre 2022 sur le site Internet dans le journal du District.

Décision :

La Commission des Litiges déclare :

« Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme. Après contrôle de la feuille de match SENIORS D2 – Poule A : « GUARBECQUE J.F. 1 – LESTREM U.S. 1 du 18 septembre 2022 - 1 joueur y figure et a participé ».

La Commission donne match perdu par pénalité à l'US LESTREM B sur le score de 0 – 1 et qualifie UC DIVION pour la suite de la compétition.

Droits remboursés à UC DIVION.

Amende de 80 € à l'US LESTREM

✓ Excuses de :

> Monsieur Hugo BRION - licence N°2545599115 de l'US LESTREM - arbitre lors de la rencontre : US LESTREM (b) / UC DIVION (b).

> Monsieur Marc TINCHON - représentant de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs.

> Monsieur Benjamin PIETTE – licence N°2543286039 – arbitre de la rencontre

✓ La commission d'appel :

> Sur la recevabilité de l'appel, la commission d'Appel des Litiges après avoir examiné les pièces au dossier, déclare l'appel conforme aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.

> Constate les absences non excusées de :

- Monsieur Mickael BUISINE - licence N°1956812862 - président de l'US LESTREM, convoqué par NOTIFOOT le 5 octobre 2022. Prise en compte de la convocation et lu le 5 octobre 2022.

- Monsieur Gaétan CANEL - licence N°2544021173 - capitaine de l'équipe de l'US LESTREM B le jour de la rencontre US LESTREM (b) / UC DIVION (b), convoqué par NOTIFOOT en procédure d'urgence le 7 octobre 2022. Convocation NON lu au 13 octobre 2022.

✓ En conséquence,

> la commission d'Appel des Litiges confirme la décision prise en 1ere instance à savoir :

« La Commission donne match perdu par pénalité à l'US LESTREM B sur le score de 0 – 1 et qualifie UC DIVION, pour la suite de la compétition.

Droits remboursés à UC DIVION.

Amende de 80 € à l'US LESTREM »

> Dit que Messieurs Mickael BUISINE - licence N°1956812862 et Gaétan CANEL - licence N°2544021173 de l'US LESTREM en application de l'article 139 des Règlements Généraux du District ARTOIS sont sanctionnés de deux matchs de suspension à compter du lundi 24 octobre 2022 à 00H00. Amende de 35 € x 2 soit 70€.

> Les frais concernant ce dossier sont à la charge de l'US LESTREM.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (Ilavoisier@lfhf.fff.fr) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France et 190 des règlements généraux de la FFF).

Le Président de Séance
Daniel SION

La Secrétaire de Séance
Nicole DELHAYE

Parution du mardi 17 octobre 2022



PROGRAMMATION des MATCHS en RETARD



LE 22 OCTOBRE 2022

U18 BRASSAGE

FC Dainville – JF Guarbecque du 15 octobre à DAINVILLE

U18 COUPE ARTOIS

AS Lens – FC Dainville - Remis

JF Guarbecque – US Noyelles sous Lens - Remis

LE 30 OCTOBRE à 15 HEURES

SENIORS D4 – GROUPE D

UAS Harnes (b) – JS Ecourt (b)

SENIORS D7 – GROUPE F

JS Achiet – US Pas (c)

LE 1^{er} NOVEMBRE à 15 HEURES

SENIORS D3 – GROUPE A

FC Calonne (b) – US Beuvry

SENIORS D7 – GROUPE A

ES Ourton (b) – RC Calonne (b)

SENIORS D7 – GROUPE C

E. Verquin (b) – AS Barlin (b)

FC Givenchy (b) – RC Locon (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

AS Quiéry (b) – US Izel (b)

Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du 14 octobre

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Anthony RINGEVAL - Marc TINCHON -

JOURNEE DES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022

BRASSAGE U18 – NIVEAU 2 -

Rencontre 25097836 : FC HINGES – AS VIOLAINES

Réserves d'avant match de l'AS VIOLAINES, pour terrain non tracé, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 5/0

Amende de 17 € à VIOLAINES

SENIORS – D7 – POULE E

Rencontre 25053356 : ES BOIS BERNARD – AS NEUVIREUIL GAVRELLE (b)

Réserves d'avant match de l'ES BOIS BERNARD, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/3

Amende de 17 € à BOIS BERNARD

FEMININES A 7 – POULE B

Rencontre 25003032 : AS BONNIERES HOUVIN – US CROISETTE

Réserves techniques de l'US CROISETTE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Droits confisqués

Amende de 17€ à CROISETTE

JOURNEES DES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2022

COUPE ARTOIS SENIORS

Rencontre 25208088 : FCE LA BASSEE – AS KENNEDY HENIN BEAUMONT

Réserves d'avant match de l'AS KENNEDY HENIN BEAUMONT, sur nombre de joueurs mutés, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Droits confisqués

Amende de 17€ à KENNEDY HENIN BEAUMONT

COUPE DEMANDRILLE

Rencontre 25208168 : US GRENAY – FC MONTIGNY

Réserves d'avant match **du FC MONTIGNY, non** confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 0/0 tir au but 2/4

Droits confisqués

Amende de 17€ au FC MONTIGNY

Rencontre 25208176 : US COURCELLES – ES ANGRES

Réserves d'avant match de l'ES ANGRES, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Droits confisqués

Amende de 17€ à ANGRES

Rencontre 25187212 : AAE AIX – AS BREBIERES

Réserves techniques d'après match **de l'AS BREBIERES, non** confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Droits confisqués.

Amende de 17€ à BREBIERES

COUPE ARTOIS U18

Rencontre : 25201810 : AS SAILLY LABOURSE / OLYMPIQUE LIEVIN – RECTIFICATIF

Forfait de SAILLY LABOURSE

LIEVIN bat SAILLY LABOURSE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SAILLY LABOURSE

JOURNEES DES 1 ET 2 OCTOBRE 2022

SENIORS - D1 – POULE A

Rencontre 24716931 : RC LABOURSE – USA LIEVIN

Réserves d'avant match du RC LABOURSE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Droits confisqués

Amende de 17€ au RC LABOURSE

FEMININES - D1 – POULE B

Rencontre 25139504 : US VERMELLES – UFA

Réserves d'avant match de l'US VERMELLES, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 6/2

Droits confisqués

Amende de 17€ à US VERMELLES

BRASSAGE U 18 NIVEAU 2

Rencontre 25255789 : US IZEL les ESQUERHCIN / BEAUMETZ SUD ARTOIS

1^{er} forfait de BEAUMETZ

IZEL bat BEAUMETZ par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BEAUMETZ

Rencontre 25255885 : US HEUCHINLISBOURG / AS BARLIN

1^{er} forfait de BARLIN

HEUCHINLISBOURG bat BARLIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BARLIN

BRASSAGE U15 – NIVEAU 1

Rencontre 25257672 : AS LYSSOIS – AS VIOLAINES

Réserves d'avant match de l'AS VIOLAINES, sur terrain non tracé, non confirmées, non appuyées, non recevables

Droits confisqués.

Amende de 17€ à AS VIOLAINES

COUPE FEMININES SENIORS A 7

Rencontre 25208770 : FC VERQUIGNEUL / ASSB OIGNIES

Forfait d'ASSB OIGNIES

VERQUIGNEUL bat OIGNIES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à OIGNIES

Rencontre 25208768 : UC DIVION / US CROISETTE

Forfait d'UC DIVION

CROISETTE bat DIVION par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à DIVION

U13 D4 – GROUPE H

Rencontre 25091320 : US BILLY BERCLAU (b) / AS LOISON (b)

1^{er} forfait de LOISON

BILLY BERCLAU bat LOISON par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à LOISON

Match retour à BILLY BERCLAU

U13 D4 – GROUPE I

Rencontre 25091350 : ES SAINTE CATHERINE (b) / US RIVIERE

1^{er} forfait de RIVIERE

SAINTE CATHERINE bat RIVIERE par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à RIVIERE

Match retour à SAINTE CATHERINE

U13 D4 – GROUPE J

Rencontre 25091380 : RC BETHUNE KENNEDY / US NOEUX (d)

1^{er} forfait de RC BETHUNE KENNEDY

NOEUX bat BETHUNE KENNEDY par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à RC BETHUNE KENNEDY

Rencontre 25091381 : FC MONTIGNY (d) / FC LA COUTURE (b)

3eme forfait de LA COUTURE

MONTIGNY bat LA COUTURE par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à LA COUTURE

Match retour à MONTIGNY

JOURNEES DU 9 OCTOBRE 2022

COUPE SENIORS LETEVE

Rencontre 25293522 : US IZEL / US BOUBERS

Forfait de BOUBERS

IZEL bat BOUBERS par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BOUBERS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.



ETHIQUE



Réunion du : Jeudi 29 septembre 2022

Présents : MM. Claudian PHILIPPE – Denis LAMORILLE – Jean DENEUVILLE – Serge PAUCHET
– Jean Luc BERNARD –

Point sur la composition de la commission

Les membres de la commission accueillent **André BARREZ** qui remplace dans la famille des éducateurs **Pascal LEPROVOST**.

Soirée des récompenses

La commission a fait le point sur la soirée des récompenses qui aura lieu le **24 novembre**.

- Choix des spectacles.
- Invité d'honneur
- Organisation de la soirée
- Planning
- Listing des invités

Relecture du règlement annexe 12 des règlements généraux du district : Challenge du comportement sportif.

Entretien avec deux présidents de clubs

Suite à l'entretien lors de la précédente commission du président du club de **FREVENT**, la commission a souhaité recevoir les présidents de deux clubs pour évoquer avec eux certains problèmes avec un club voisin.

Le Président de la Commission :
Jean DENEUVILLE.

Le Secrétaire :
Denis LAMORILLE

Parution du mardi 18 octobre 2022



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



2eme tour – Challenge U13 PITCH
SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 – 14 HEURES 30

Plateau à LENS : USA Liévin – US Noyelles sous Lens – AS Lens
Plateau à VERMELLES : ASSB Oignies – USO Meurchin – FC La Couture
Plateau à VIMY : US Biache – US ArleuxBailleul – CS Habarcq
Plateau à FA ARRAS : AS BBV – US Boubers – OC Cojeul
Plateau à NOEUX : US Houdain – RC Labourse – FC Auchel –
Plateau à HENIN STADE : SCPP Wingles – US Rouvroy – US Ruch Carvin –
Plateau à OLYMPIQUE LIEVIN : FC Montigny – JF Mazingarbe – CS Diana Liévin –
Plateau à AJ ARTOIS : SC Saint Nicolas – ES SAINT Laurent – Atrebate –
Plateau à AIRE : ES Labeuvrière – FC Hinges
Plateau à BETHUNE STADE : CS Pernes – AS Noyelles les Vermelles –
Plateau à BRUAY : ES Bully – ES Laventie –
Plateau à CS AVION : FC Hersin – SC AubignySavy
Plateau à ANZIN : US Saint Pol – FC Dainville –
Plateau à MARLES : ESD Isbergues – Olympique Burbure –
Plateau à HARNES : Car. Billy Montigny – AS Pont à Vendin
Plateau à BEUVRY : AFC Libercourt – UC Divion –

8 plateaux de 4 équipes et 8 plateaux de 3 équipes : les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées.

Dates des différents tours

FESTIVAL U13 GARCON - PITCH

1^{er} tour : 10 septembre 2022

2^{ème} tour : 29 octobre 2022

3^{ème} tour : 10 décembre 2022

Demi-finale : 4 mars 2023 à Définir

Finale District : Phase départementale le 8 avril 2023 à Définir

Responsable Coupe U13 G Pitch : **Didier CLAY** et **Alain DELHAYE**

FESTIVAL U13 FILLE - PITCH

1^{er} tour : 29 octobre 2022

2^{ème} tour : 10 décembre 2022

3^{ème} tour : 4 mars 2023 à Définir

Finale Départementale : 8 avril 2023 à Définir

Responsable Coupe U13 F Pitch : **Micheline GOLAWSKI**

Chaque équipe présente devra se présenter avec :

- ✓ Les licences des joueurs et joueuses participant à la compétition (listing avec photos).
- ✓ 8 ballons de taille 4 en bon état (pour l'épreuve du défi).
- ✓ 2 jeux de maillots de couleurs différentes, numérotés.
- ✓ Prévoir chaussures adaptées (Terrain synthétique).
- ✓ Prévoir eau pour vos joueurs.
- ✓ 10 Joueurs dont 3 U10-11 sont autorisés au 1^{er} et 2^{ème} Tour.
- ✓ A partir du 3^{ème} Tour obligation de présenter 12 joueurs
- ✓ 1 Educateur et 1 Dirigeant par équipe sur le terrain pendant les rencontres.(aucune autre personne tolérée).

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE

Le Responsable :
Didier CLAY



COMPETITIONS JEUNES



MISE à JOUR des CALENDRIERS

Samedi 22 Octobre 2022 :

U18 Niveau 1

FC DAINVILLE – JF GUARBECQUE (*brassage J3*)

Dimanche 23 Octobre 2022 :

U16

US VERMELLES (b) – Car. BILLY MONTIGNY (*Brassage J1*)

Mardi 1er Novembre 2022 :

U18 Niveau 1

US PAS en ARTOIS – FC CALONNE (*Brassage J1*)

U15 à 8

Groupe A

AS NEUVIREUIL/GAVRELLE – ASCC SERVINS les COLLINES (*Journée 1*)

Groupe D

ASSB OIGNIES (b) – US CARVIN RUCH (b) (*Journée 1*)

Dimanche 6 Novembre 2022 :

U15 à 8

Groupe A

FC TILLOY – AS NEUVIREUIL/GAVRELLE (*Journée 3*)

CLASSEMENTS

Ils paraîtront dans l'HEBDO FOOT du mardi 25 octobre 2022 après les mises à jour des rencontres reportées ou en Commission de Discipline (*arrêtées*).

Le Président

Pascal WATEL



COMPETITIONS DEVELOPPEMENT FUTSAL



Réunion du : 15 septembre 2022

Présents : Mme Cindy LETENDART -
MM. Eric GOOSSENS – Gilbert COPPIN – Cédric HOYEZ – Mustapha NAGI –
Vincent GUISLAIN – Antoine CUISINIER -

Excusés : MM. Makhloufi REBATTACHI (Conseiller Technique Régional) – Antoine
VANNIEUWENHUYSE (Conseiller Technique Développement des Pratiques) –
Pierre MONTAGNE –

ORDRE DU JOUR

- 1/ Mise en place de la commission
- 2/ Organisation des plateaux des jeunes en Futsal
- 3/ Programmation annuelle
- 4/ Questions diverses

✓ Secrétaire de séance : **Madame Cindy LEDENDART**

✓ La réunion débute à **17 heures 45.**

Point N°1 : Mise en place de la commission

Président : **Eric GOOSSENS**

Secrétaire : **Cindy LEDENDART**

> Il a été proposé à chaque membre de la commission des missions spécifiques qu'ils ont acceptés.

Mustapha NAGI, communiquer avec tous les clubs pour les inciter à développer le Futsal jeunes et féminins dans leur association.

Gilbert COPPIN et **Pierre Montagne** pour le suivi des plateaux.

Antoine CUISINIER, pour des journées « découverte du Futsal » et préparation du Festifutsal.

Cédric HOYEZ et **Vincent GUISLAIN** pour l'accompagnement technique.

Point N°2 : Organisation des plateaux des jeunes en Futsal

> Réunion d'organisation jeunes Futsal le **6 septembre.**

Un calendrier annuel a été présenté et accepté.

Les clubs participants ont donné leurs créneaux afin de compléter avec des plateaux le calendrier.

> Organisation par la commission des plateaux.

La première phase de plateaux pour les catégories U7, U9 et U11 sera constituée pour nos jeunes de journées « spécifiques » gérées par le District Artois et de Journées « P'tit Foot » directement gérées par les clubs.

Pour les U13, un championnat débutant par des plateaux et se finissant par 3 journées de matchs secs pour déterminer les 4 premiers qui iront ensuite en challenge ligue.

La commission se divise en 3 groupes (U9, U11 et U13) afin d'élaborer le calendrier de chaque catégorie. La commission va travailler rapidement sur les plateaux U6 – U7 qui demandent une attention toute particulière.

> Préconisations de la commission aux clubs pour une bonne organisation des plateaux :

Pour les U13 mise en place de la FMI – Plateaux à 3 équipes

Pour les catégories U7 – U9 et U11 utilisation de la feuille plateau papier (1 feuille par équipe ce qui permettra aux équipes de préparer leur feuille plateau de participation avant le jour de celui-ci pour que cela soit plus pratique le jour du plateau).

L'arbitrage se fera par un bénévole présent notamment du club dont les équipes ne sont pas en train de jouer. Essayer d'insister pour un arbitrage fait par des jeunes sans que cela soit obligatoire.

Pour les U9 les matchs se dérouleront sur un grand terrain.

Pour le club recevant le plateau il est demandé d'arriver bien en amont pour préparer le plateau, pour se rendre à plateau extérieur il est préconisé de venir une demi-heure avant l'heure du début du plateau.

> Répartition des plateaux à accompagner

Gilbert COPPIN et **Pierre MONTAGNE** essaieront dans la mesure du possible d'accompagner les différents plateaux, les autres membres pouvant également lorsque disponibles se rendre sur ces plateaux.

Point N°3 : Programmation annuelle

> Rentrée Futsal de U6 à U13 le 2 octobre sur 3 sites :

- **LA BASSEE** de U6 à U9
- **BETHUNE** U10 à U11
- **MERICOURT** U12 à U13

	U13	U11	U9
Clubs	Rdv 15h00 - Avion	Rdv 13h30 - Méricourt	Rdv 13h30- La Bassée
SERVINS FUTSAL ACADEMIE			1
AVT G. GREPAY	1	1	
FUTSAL C. BETHUNOIS	1	1	1
HERSIN-COUPIGNY FUTSAL CLUB	1		
A.S. BASSEENNE DE FUTSAL	1	2	2
FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT	1	1	1
FESTUBERT	1	2	1
Avion Futsal	1		1

Au moins 1 membre de la commission sera présent sur chaque site pour saluer nos clubs, leurs dirigeants, parents et enfants au nom du District Artois, mais aussi à accompagner les plateaux en cas de besoin.

> Festifutsal : Le samedi 27 mai 2023 à LA BASSEE

Organisation : Antoine CUISINIER en collaboration avec Antoine VANNIEUWENHUYSE

Point N°4 : Questions diverses

Pas de question diverse.

Le président
Eric GOOSSENS.

La secrétaire
Cindy LEDENTARD



COMPETITIONS FEMININES



2EME EDITION DE LA COPA COCA COLA CUP (FUTSAL)

Bravo à l'ensemble des joueuses et du staff technique de **BETHUNE FUTSAL** pour leur belle performance (6eme) lors de cette finale qui s'est déroulé à **PARIS**.

COUPE DE FRANCE 3EME TOUR :

- › La commission féminine félicite les clubs de : **US NOYELLES sous LENS** et **FC LILLERS** qui se sont qualifiés pour la finale régionale de la coupe de France qui aura lieu le **30 octobre 2022**.
- › Bravo à l'**US BEUVRY, FC DAINVILLE** pour leur parcours.

PHASE DÉPARTEMENTALE FESTIVAL U13F PITCH

Le 1^{er} tour du festival pitch U13F à lieu le **samedi 22 octobre 2022** après-midi.

Pour ce premier tour, 16 équipes seront réparties sur 4 sites

Plateaux de 4 équipes par site d'accueil :

- OLYMPIQUE LIEVIN
- FC LILLERS
- AG GRENAY
- USO DROCOURT

A l'issue de ce premier tour 4 équipes seront éliminées, une équipe par plateaux

Repartition par site:

<u>SITE 1 : LIEVIN.O</u>	<u>SITE 2 : GRENAY AG</u>	<u>SITE 3: LILLERS FC</u>	<u>SITE 4 : DROCOURT USO</u>
LIEVIN O	GRENAY AG	LILLERS FC	OIGNIES ASSB
RC LENS F	MEURCHIN USO	BRUAY USO	HENIN FCF
ANZIN ES	NOEUX US	VAUDRICOURT KS	VERMELLES US
VENDIN ES	WINGLES SCPP	LA COMTE O	NOYELLES S/LENS

2eme tour : le 10 décembre 2022

3eme tour : le 4 mars 2023

Finale départementale : le 8 avril 2023

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA



COUPES JEUNES



Report pour mise à jour des brassages :

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2ème tour)

JF GUARBECQUE – US NOYELLES sous LENS

AS LENS – FC DAINVILLE

U16 Coupe ARTOIS

US VERMELLES (b) – EC MAZINGARBE

AS COURRIERES – Car. BILLY MONTIGNY

Ces 2 rencontres sont reportées au **Mardi 1er Novembre 2022 à 10 heures.**

Marc TINCHON.